En partenariat avec

Ville de Créteil

vyv conseil

Étudiants,
assurez dans vos études.
Nous, on assure votre logement !

Tarifs avantageux

Démarches simples et rapides





DES AVANTAGES QUI ASSURENT !

Notre contrat s'adapte à la durée de vos études : de 3 mois à plusieurs années.

Une franchise de seulement 100 €.

En cas de sinistre, si votre logement est inhabitable, nous vous mettons à l'abri.

Jusqu'à 3 colocs couverts sans surcoût !

Assurer son logement, ce n'est pas une option, c'est une obligation !

En tant que locataire, vous avez l'obligation d'assurer votre logement et de fournir l'attestation à votre bailleur.

Qui plus est souscrire une assurance habitation, c'est également se protéger contre les conséquences financières des sinistres et avancer dans ses études, l'esprit tranquille.



Des tarifs adaptés aux petits budgets

(TARIFS TTC MENSUELS - Garantie vol en option)

Chambre CROUS/Cité U :	3,68 €
Chambre chez particulier :	5,01 €
Studio et 1 pièce :	6,66 €
2 pièces :	14,30 €
3 pièces :	16,68 €
4 pièces :	20,60 €



POUR SOUSCRIRE, C'EST SIMPLE ET RAPIDE, 3 MINUTES !

PAR TÉLÉPHONE OU SUR INTERNET

04 11 97 00 56
vyv-conseil.fr

VYV Conseil, l'expert assurance habitation du **Groupe VYV,** 1er acteur mutualiste de protection sociale en France.

VYV Conseil, société par actions simplifiée au capital de 3196560 € - Siège social: 143, rue Blomet - 75015 Paris
RCS Paris B 381142967. Filiale du Groupe VYV, capital social détenu à 100 % par VYV Invest.
Société de courtage d'assurances immatriculée sous le numéro 07 022 821 à l'ORIAS (www.orias.fr).

ALTIMA ASSURANCES
Société Anonyme au capital de 71 020 552,90 € entièrement libéré. Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Niort sous le n° 431 942 838, dont le siège social est sis 275, rue du stade - 79180 Chauray.

Conception : AIC Groupe VYV - © GettyImages. Imprimé en France.
0529A-0625

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE – SOINS & ACCOMPAGNEMENT – LOGEMENT

GROUPE VYV
POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS